

**CHANTAL JOUANNO, SECRÉTAIRE D'ÉTAT À L'ÉCOLOGIE**

# « L'environnement n'est pas supplémentaire mais bien

**Secrétaire d'Etat à l'écologie, Chantal Jouanno est chargée de porter les lois Grenelle devant le Parlement. Nous l'avons interrogée sur sa vision de l'agriculture et sur l'intérêt que le ministère de l'écologie porte à notre secteur.**

**Echange sur les rapports, parfois complexes, entre agriculture et écologie.**

**Un an après votre nomination, quel bilan tirez-vous des actions menées par votre ministère dans le secteur agricole ? Quels sont les grands chantiers que vous envisagez pour la suite ?**

Je suis convaincue que l'on ne peut pas parler d'écologie sans parler d'agriculture, et que l'on ne peut pas parler d'agriculture, sans parler d'écologie.

Cette dernière année a été entièrement tournée vers la mise en œuvre des engagements du Grenelle de l'environnement : préparation à la mise en œuvre de la trame verte et bleue, opérations de protection des captages, accompagnement du développement de l'agriculture biologique et bien entendu la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Le vote de la loi Grenelle 2, qui doit intervenir de façon définitive avant l'été, nous donnera la boîte à outils complète pour agir.

Sur tous ces sujets, j'ai le sentiment d'avoir pu travailler de manière constructive avec le monde agricole.

Il y a eu quelques crises aussi, comme les algues vertes en Bretagne. Sur ce sujet encore, nous avons su nous mobiliser et travailler avec les milieux agricoles pour trouver des solutions.

Nous devons continuer ce travail de

mise en œuvre du Grenelle, dans un contexte économique difficile pour un grand nombre de filières. Ma responsabilité est de pouvoir montrer au monde agricole que l'environnement n'est pas une contrainte supplémentaire, mais bien une opportunité. Que c'est même l'avenir de l'agriculture, d'une PAC forte notamment, qui se joue là. C'est pour moi l'enjeu majeur de l'année qui vient.

**Le plan Ecophyto prévoit la réduction de 50 % de l'usage des pesticides, si possible. Comment répondez-vous aux inquiétudes formulées par les producteurs de légumes, déjà confrontés à un manque significatif de produits phytosanitaires et faisant face à de nombreuses distorsions de concurrence vis-à-vis de leurs voisins européens ?**

Les agriculteurs ont tout intérêt à réduire leur consommation de pesticides : ils sont les premiers exposés à ces produits dans leur travail quotidien, ces produits ont un impact sur leur outil de travail, la terre, et cela peut peser lourd dans le bilan de leurs exploitations.

D'ailleurs, je constate qu'entre 1998 et 2008 les agriculteurs ont diminué

de près de 30 % les tonnages de substances actives phytopharmaceutiques utilisées.

L'étude Ecophyto R et D conduite par l'Inra, dont les résultats ont été présentés en janvier 2010, montre d'ailleurs qu'une réduction de l'ordre de 30 % du recours aux pesticides

Je suis convaincue que l'on ne peut pas parler d'écologie sans parler d'agriculture, et que l'on ne peut pas parler d'agriculture, sans parler d'écologie.

serait possible sans perte de marges pour les agriculteurs. Les producteurs de légumes ont effectivement vu disparaître ces dernières années certains produits,

non pas tant sous l'effet du Grenelle de l'environnement, que de l'application de la réglementation communautaire en France. La mise en œuvre de la directive européenne sur les produits phytopharmaceutiques avait d'ailleurs conduit au retrait d'environ 70 % des substances actives présentes sur le marché avant 1993. Des retraits récents on pu créer des impasses techniques. Je sais que ce sujet est étudié de près par le ministère chargé de l'agriculture. Si de nouvelles connaissances et de nouveaux travaux d'expertise au niveau communautaire permettent d'envisager de ré-autoriser certaines substances, nous serons disposés à étudier la question.

En tout état de cause, ces tensions conjoncturelles sur quelques subs-

# une contrainte une opportunité »



Diplômée de l'ENA en 1999, Chantal Jouanno devient conseillère au développement durable et à la sécurité routière au cabinet du ministre de l'Intérieur en 2002. Elle est ensuite nommée directrice de cabinet et élue Présidente du Conseil général des Hauts-de-Seine en 2004. En 2007, elle devient conseillère pour le développement durable à la présidence de la République, à la suite de l'élection de Nicolas Sarkozy. Présidente de l'Ademe en 2008, elle prend les fonctions de Secrétaire d'Etat à l'écologie en janvier 2009.

pour avis à un comité consultatif de gouvernance créé au sein de l'Onema, comprenant l'ensemble des parties prenantes, au vu duquel le conseil d'administration de l'Onema statue sur l'attribution de financements. Cette action mobilise quatre à sept millions d'euros en 2010. Le travail du GIS PICLég pourra être valorisé dans ce cadre.

tances particulières, qui sont bien réelles, ne doivent pas occulter les enjeux liés à la réduction des risques liés aux produits phytopharmaceutiques et au plan Ecophyto 2018. C'est un enjeu fondamental pour l'avenir.

**Les producteurs ont déjà réalisé de nombreux efforts en matière de réduction d'utilisation des produits phytosanitaires, et continuent, à travers le GIS PICLég, à mettre en place de nouvelles techniques alternatives. Comment votre ministère soutient-il ces efforts ?**

Je suis convaincue que la mise au point d'itinéraires économes en in-

trants passe par un travail très concret d'expérimentation sur le terrain et un partage d'expériences : la recherche fondamentale n'est qu'un maillon. C'est tout l'objet du GIS PICLég, d'aller jusqu'au bout de la démarche, sur le terrain.

C'est ce que nous essayons de faire dans le cadre du plan Ecophyto avec la mise en place d'un réseau de fermes, qui est aujourd'hui de 200 fermes et devrait en atteindre 1 000 d'ici à la fin de l'année, et qui permettent d'expérimenter concrètement et d'acquérir des références sur la baisse de l'utilisation de pesticides. J'estime qu'il s'agit-là de la clé de voûte du plan Ecophyto.

Les projets de réseaux sont présentés

**Plus largement, comment les producteurs de légumes peuvent-ils valoriser les efforts qu'ils fournissent en matière d'environnement ?**

Je sais que les producteurs de légumes ont fait de grands efforts de réduction de l'utilisation d'intrants, et qu'il est difficile de valoriser ces efforts, que ce soit au sein des filières ou en direction des consommateurs.

La création de la certification Haute Valeur Environnementale ou la mise en place de l'étiquetage environnemental prévu par le projet de loi Grenelle 2 va permettre à un grand nombre de producteurs de rendre visibles leurs efforts, et de les valoriser. Je suis convaincue que ce sera une formidable opportunité pour le secteur des fruits et légumes. ▲